

États financiers de

**CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN**

31 mars 2013

CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Table des matières

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	1 - 2
--	--------------

ÉTATS FINANCIERS

Résultats	3
Évolution des actifs nets	4
Bilan	5 - 6
Flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8 - 16

ANNEXES

Aides gouvernementales	1
Dépenses - volet concertation et volet administration générale	2
Dépenses des projets	3
Suivi des apports reportés	4

Rapport de l'auditeur indépendant

Tél. : (418) 549-6650
Télec. : (418) 549-4694
www.deloitte.ca

Aux administrateurs de la
Conférence régionale des élus Saguenay-Lac-Saint-Jean

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la *Conférence régionale des élus du Saguenay-Lac-St-Jean*, qui comprennent le bilan au 31 mars 2013, les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus au cours de notre audit sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit assortie d'une réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme l'indique la note 10, l'Organisme n'a pas présenté dans le passif à court terme un emprunt venant à échéance au cours du prochain exercice, car la direction est d'avis que cet emprunt sera refinancé avant la fin de cet exercice. Selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public, cet emprunt devrait être reclassé dans le passif à court terme, car l'Organisme n'a pas encore conclu d'entente avec ses créanciers lui permettant de refinancer sur une base à long terme les emprunts venant à échéance au cours du prochain exercice. Si l'emprunt avait été présenté dans le passif à court terme, celui-ci aurait été augmenté de 154 273 \$ et la dette à long terme diminuée d'autant.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserve », les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Conférence régionale des élus du Saguenay-Lac-St-Jean au 31 mars 2013, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Informations comparatives

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur la note 2 des états financiers, qui indique que la Conférence régionale des élus du Saguenay-Lac-St-Jean a adopté les Normes comptables canadiennes pour le secteur public en incluant les chapitres qui s'appliquent uniquement aux organismes sans but lucratif du secteur public (NCOSBLSP) le 1er avril 2012 et que sa date de transition était le 1er avril 2011. Ces normes ont été appliquées rétrospectivement par la direction aux informations comparatives contenues dans ces états financiers, y compris les bilans au 31 mars 2012 et au 1er avril 2011, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé le 31 mars 2012 ainsi que les informations connexes. Nous n'avons pas pour mission de faire rapport sur les informations comparatives retraitées, de sorte qu'elles n'ont pas été auditées.

*Deloitte Sencl.*¹

Le 12 juin 2013

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A106055

CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

État des résultats

de l'exercice terminé le 31 mars 2013

	2013 \$	2012 \$
PRODUITS		
Aides gouvernementales (annexe 1)	9 205 996	6 289 962
Intérêts	30 043	34 777
Services et loyers	119 964	134 625
Vente de drapeaux et d'articles promotionnels	19 150	17 102
	9 375 153	6 476 466
CHARGES		
Dépenses - volet concertation (annexe 2)	462 025	542 664
Dépenses - volet administration générale (annexe 2)	387 518	412 276
Dépenses des projets (annexe 3)	8 285 996	5 254 962
Dépenses - projet drapeaux	19 280	15 114
	9 154 819	6 225 016
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	220 334	251 450

CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
État de l'évolution des actifs nets
de l'exercice terminé le 31 mars 2013

	Investis en immobilisations	Non affectés	Total 2013	Total 2012
	\$	\$	\$	\$
SOLDE AU DÉBUT	579 712	323 314	903 026	651 576
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(47 853)	268 187	220 334	251 450
VIREMENTS INTERFONDS	53 723	(53 723)	-	-
SOLDE À LA FIN	585 582	537 778	1 123 360	903 026

CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Bilan

au 31 mars 2013

	31 mars 2013	31 mars 2012	1er avril 2011
	\$	\$	\$
ACTIF			
À COURT TERME			
Encaisse	356 641	307 681	111 850
Placements temporaires (0,51 % à 0,76 %, échéant en 2013)	4 289 819	1 963 527	2 773 981
Débiteurs (note 4)	3 185 816	3 382 773	2 437 942
Stocks	31 652	29 701	36 526
Charges payées d'avance	16 877	12 776	13 086
Tranche de la subvention à recevoir échéant à moins d'un an (note 5)	51 981	43 555	40 927
	7 932 786	5 740 013	5 414 312
 SUBVENTION À RECEVOIR (note 5)	 -	 50 781	 92 617
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 6)	1 037 130	1 093 905	1 066 530
	8 969 916	6 884 699	6 573 459

AU NOM DU CONSEIL

_____, administrateur

_____, administrateur

CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Bilan

au 31 mars 2013

	31 mars 2013	31 mars 2012	1er avril 2011
	\$	\$	\$
PASSIF			
À COURT TERME			
Créditeurs et charges à payer (note 8)	1 104 757	1 215 975	1 009 327
Apports reportés (annexe 4)	6 238 270	4 157 169	4 202 132
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an (note 10)	102 323	93 897	91 269
	7 445 350	5 467 041	5 302 728
 APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS (note 9)	246 933	259 256	271 580
DETTE À LONG TERME (note 10)	154 273	255 376	347 575
	7 846 556	5 981 673	5 921 883
 ENGAGEMENTS (note 12)			
 ACTIFS NETS			
Actifs nets investis en immobilisations	585 582	579 712	489 650
Actifs nets non affectés	537 778	323 314	161 926
	1 123 360	903 026	651 576
	8 969 916	6 884 699	6 573 459

CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS

SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

État des flux de trésorerie

de l'exercice terminé le 31 mars 2013

	2013	2012
	\$	\$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent des produits sur les charges	220 334	251 450
Éléments sans effet sur la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	60 176	62 347
Amortissement des subventions reportées relatives aux immobilisations corporelles	(12 323)	(12 324)
	268 187	301 473
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation (note 11)	2 160 788	(776 011)
	2 428 975	(474 538)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Variation de la subvention à recevoir	42 355	39 208
Acquisition d'immobilisations corporelles	(3 401)	(89 722)
	38 954	(50 514)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Remboursement de la dette à long terme	(92 677)	(89 571)
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	2 375 252	(614 623)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	2 271 208	2 885 831
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	4 646 460	2 271 208

Renseignements complémentaires (note 11)

CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 mars 2013

1. DESCRIPTION DE L'ORGANISME

Conférence régionale des élus Saguenay-Lac-Saint-Jean, constituée en vertu de la Loi du Québec à caractère public, a été reconnu par le gouvernement du Québec comme l'instance régionale représentative de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean en matière de développement régional.

L'Organisme a une vocation de coordination et de programmation du développement qu'il assume en partenariat avec le gouvernement du Québec. Conformément au contrat de collaboration entre le gouvernement du Québec et l'Organisme, ce dernier s'est engagé à gérer les fonds attribués au Fonds régional de développement, incluant les activités découlant du Fonds d'aide aux entreprises et toutes autres activités que lui confierait le gouvernement.

2. ADOPTION D'UN NOUVEAU RÉFÉRENTIEL COMPTABLE

Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2013, l'Organisme a adopté les Normes comptables canadiennes pour le secteur public en incluant les chapitres qui s'appliquent uniquement aux organismes sans but lucratif du secteur public (NCOSBLSP). Conformément au chapitre 2125 du Manuel de l'ICCA pour le secteur public intitulé « Première application par des organismes publics » (le « chapitre 2125 »), la date de transition aux nouvelles normes est le 1er avril 2011 et l'Organisme a établi et présenté un bilan d'ouverture à la date de transition aux nouvelles normes. Ce bilan d'ouverture est le point de départ de la comptabilité de l'Organisme selon les nouvelles normes. Dans son bilan d'ouverture, en vertu des recommandations du chapitre 2125, l'Organisme :

- a) a comptabilisé tous les actifs et passifs dont la comptabilisation est prescrite par les nouvelles normes;
- b) n'a pas comptabilisé d'éléments en tant qu'actifs ou passifs si les nouvelles normes n'autorisent pas une telle comptabilisation;
- c) a reclassé les éléments qu'il comptabilisait auparavant dans une catégorie donnée d'actifs, de passifs ou de composantes d'actifs nets, mais qui, selon les nouvelles normes, appartiennent à une autre catégorie;
- d) a appliqué les nouvelles normes pour l'évaluation de tous les actifs et passifs comptabilisés.

Conformément aux exigences du chapitre 2125, les méthodes comptables décrites à la note 3 ont été appliquées uniformément pour tous les exercices présentés dans ces états financiers. L'Organisme ne s'est pas prévalu des exemptions permises en vertu du chapitre 2125. Il n'y a eu aucun ajustement qui découle de l'adoption des nouvelles normes, que ce soit sur les bilans au 31 mars 2013, au 31 mars 2012 et au 1er avril 2011 et les actifs nets au 31 mars 2013, au 31 mars 2012 et au 1er avril 2011 ou l'état des résultats pour les exercices terminés le 31 mars 2013 et le 31 mars 2012.

CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 mars 2013

2. ADOPTION D'UN NOUVEAU RÉFÉRENTIEL COMPTABLE (suite)

L'Organisme a, par la même occasion, adopté le chapitre 3450 sur les instruments financiers pour son exercice se terminant le 31 mars 2013. En effet, pour les organismes publics, ce chapitre s'applique aux exercices ouverts à compter du 1er avril 2012 et devient donc obligatoire à partir de cette date seulement. Ce chapitre exige que tout ajustement de la valeur comptable antérieure soit comptabilisé dans l'exercice au cours duquel le présent chapitre est appliqué pour la première fois, car les états financiers des exercices antérieurs ne doivent pas être retraités. Aucun ajustement n'a été apporté à ceux de l'Organisme au 31 mars 2013 suite à l'application de ce chapitre.

3. MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif du secteur public (NCOSBLSP) et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

Constatation des produits

L'Organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les revenus de placements affectés sont constatés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les revenus de placements non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

Instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur au moment où l'Organisme devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Par la suite, tous les instruments financiers sont évalués au coût après amortissement, à l'exception des instruments suivants :

- a) Les placements en actions non cotées, lesquels sont évalués au coût, diminué pour tenir compte de la dépréciation, le cas échéant;
- b) Les placements en actions cotées ainsi que les instruments financiers dérivés qui ne sont pas désignés comme éléments constitutifs d'une relation de couverture admissible, lesquels sont évalués à la juste valeur à la date de clôture. La juste valeur des actions cotées est établie à partir du dernier cours de clôture et le cours de la juste valeur reçu de la contrepartie bancaire tient lieu de juste valeur pour des instruments financiers dérivés.

CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 mars 2013

3. MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les intérêts gagnés sur les placements à court terme et les obligations, les dividendes reçus sur les actions non cotées, les gains et pertes non réalisés sur les actions cotées ainsi que les gains et pertes réalisés à la vente de placements à court terme et d'obligations sont inclus dans les autres produits de l'état des résultats.

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers évalués à la juste valeur après leur comptabilisation initiale sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Dans le cas des autres instruments financiers, les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire. Tout escompte ou prime lié à un instrument évalué au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire et comptabilisé en résultat net à titre de produit ou de charge d'intérêt.

Dans le cas des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'Organisme comptabilise en résultat net une réduction de valeur, le cas échéant, lorsqu'il y a des indications de dépréciation et qu'il observe un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et que la réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise à même le résultat net de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré. La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé pour les stocks, diminué des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement dégressif aux taux annuels suivants :

	Taux
Bâtisse	4 %
Mobilier de bureau	20 %
Matériel informatique	30 %

Les apports reçus pour l'acquisition d'immobilisations corporelles sont amortis aux mêmes taux que les immobilisations auxquelles ils se rapportent.

CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 mars 2013

3. MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Réduction de valeur

Lorsqu'une immobilisation n'a plus aucun potentiel de service à long terme pour l'Organisme, l'excédent de sa valeur comptable nette sur toute valeur résiduelle doit être constaté à titre de charge dans l'état des résultats. Une réduction de valeur ne doit pas être annulée par la suite.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont principalement composés de trésorerie non affectée et de placements à court terme dont l'échéance initiale, au moment de l'acquisition, est généralement de trois mois ou moins.

Estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits d'exploitation et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Parmi les principales composantes des états financiers exigeant de la direction qu'elle établisse des estimations figurent la provision pour créances douteuses à l'égard des débiteurs, le coût, la valeur de réalisation nette des stocks, la juste valeur de certains instruments financiers et les passifs dans le cadre des éventualités juridiques. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

4. DÉBITEURS

	31 mars 2013	31 mars 2012	1er avril 2011
	\$	\$	\$
Clients	8 158	9 380	3 907
Subventions à recevoir	3 176 268	3 373 042	2 416 349
Taxes à la consommation	1 390	351	17 686
	3 185 816	3 382 773	2 437 942

CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 mars 2013

5. SUBVENTION À RECEVOIR

	31 mars 2013	31 mars 2012	1er avril 2011
Participation financière du ministère des Affaires municipales et des Régions, 7,7 %, encaissable par versements annuels de 49 891 \$, capital et intérêts, échéant en septembre 2013	51 981	94 336	133 544
Tranche échéant à moins d'un an	(51 981)	(43 555)	(40 927)
	-	50 781	92 617

L'encaissement de la participation financière est conditionnel au respect des termes et conditions des conventions signées entre les parties.

6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Valeur comptable nette		
			31 mars 2013 \$	31 mars 2012 \$	1er avril 2011 \$
Terrain	75 967	-	75 967	75 967	75 967
Bâtisse	1 317 993	428 717	889 276	926 329	902 687
Mobilier de bureau	126 937	88 110	38 827	47 816	36 228
Matériel informatique	182 013	148 953	33 060	43 793	51 648
	1 702 910	665 780	1 037 130	1 093 905	1 066 530

7. EMPRUNT BANCAIRE

L'emprunt bancaire, au taux préférentiel plus 3,5 %, est garanti par un lien sur le terrain et la bâtisse. Le montant autorisé est de 25 000 \$ et est renouvelable annuellement.

CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 mars 2013

8. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

	31 mars 2013	31 mars 2012	1er avril 2011
	\$	\$	\$
Fournisseurs	38 636	49 339	5 185
Engagements	908 239	1 024 191	818 208
Salaires et charges sociales	133 502	114 869	125 642
Frais courus	24 380	27 576	60 292
	1 104 757	1 215 975	1 009 327

9. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS

Les apports reportés afférents aux immobilisations représentent des apports ayant servi à l'acquisition de la bâtisse, du mobilier de bureau et du matériel informatique. Les variations survenues dans le solde des apports reportés pour l'exercice sont les suivantes :

	31 mars 2013	31 mars 2012	1er avril 2011
	\$	\$	\$
Solde au début	259 256	271 580	283 903
Montants amortis dans les résultats	(12 323)	(12 324)	(12 323)
Solde à la fin	246 933	259 256	271 580

CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 mars 2013

10. DETTE À LONG TERME

	31 mars 2013	31 mars 2012	1er avril 2011
	\$	\$	\$
Emprunt, 7,98 %, remboursable par versements annuels de 49 875 \$, capital et intérêts, garanti par un lien sur le terrain et la bâtisse d'une valeur comptable nette de 965 243 \$, échéant en septembre 2013	51 981	94 316	133 544
Emprunt, taux préférentiel plus 0,5 %, remboursable par versements hebdomadaires de 968 \$, capital seulement, garanti par un lien sur le terrain et la bâtisse d'une valeur comptable nette de 965 243 \$, renouvelable en 2014, échéant en 2018 *	204 615	254 957	305 300
	256 596	349 273	438 844
Tranche échéant à moins d'un an	(102 323)	(93 897)	(91 269)
	154 273	255 376	347 575

Les versements de capital requis au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

	\$
2014	102 323
2015	50 342
2016	50 342
2017	50 342
2018	3 247

* Selon les conditions de la convention de crédit, cet emprunt est renouvelable au cours de la prochaine année. Il n'est pas comptabilisé en totalité dans le passif à court terme, ce qui constitue une dérogation aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 mars 2013

11. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES À L'ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement

	2013	2012
	\$	\$
Débiteurs	196 957	(944 831)
Stocks	(1 951)	6 825
Charges payées d'avance	(4 101)	310
Créditeurs et charges à payer	(111 218)	206 648
Apports reportés	2 081 101	(44 963)
	2 160 788	(776 011)

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Encaisse	356 641	307 681
Placements temporaires	4 289 819	1 963 527
	4 646 460	2 271 208

12. ENGAGEMENTS

Ententes spécifiques

Le solde des ententes spécifiques engagées mais non versées au 31 mars 2013 est de 3 405 040 \$.

Projets structurants

Le solde des projets structurants engagés mais non versés au 31 mars 2013 est de 535 500 \$.

CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 mars 2013

13. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de taux d'intérêt

La plus grande partie de la dette à long terme est assortie d'un taux d'intérêt variable et l'Organisme prévoit le remboursement complet à l'échéance. Ceci engendre des risques de trésorerie. Par contre, l'Organisme n'est pas sujet à un risque de juste valeur sur la plus grande partie de sa dette. Le taux d'intérêt effectif a été de 3,5 % au cours de l'exercice.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'Organisme ne soit pas en mesure de remplir ses obligations financières à leur échéance. L'Organisme surveille le solde de son encaisse et ses flux de trésorerie qui découlent de son exploitation pour être en mesure de respecter ses engagements. Au 31 mars 2013, les principaux passifs financiers de l'Organisme étaient les suivants : les créiteurs et charges à payer et la dette à long terme.

14. CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT NON AUDITÉS

Les informations comparatives retraitées conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif du secteur public (NCOSBLSP) n'ont pas été auditées.

CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Aides gouvernementales

de l'exercice terminé le 31 mars 2013

ANNEXE 1

	2013 \$	2012 \$
FONCTIONNEMENT (FDR)	850 000	955 000
DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE	10 000	63 000
ENTENTES SPÉCIFIQUES		
Accessibilité culture	30 000	30 000
Approche commune	74 791	306
Association forestière	50 000	75 000
Association touristique régionale SLSJ	125 000	125 000
Condition féminine	48 000	40 000
Conditions de vie, santé et aspirations des jeunes	60 000	60 000
Conseil des arts et lettres	20 000	28 500
Consortium de recherche en exploration minérale	-	50 000
CREPAS	50 000	50 000
Développement de l'agroalimentaire	90 000	90 000
Économie sociale	31 250	31 250
Fonds de recherche agriculture nordique	50 000	-
Immigration	-	70 000
MigrAction	50 000	125 000
Promotion des métiers de l'agriculture	-	25 000
Réseau muséal	-	15 000
T.R.C.A. (Aînés)	-	60 000
	679 041	875 056

CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Aides gouvernementales

de l'exercice terminé le 31 mars 2013

ANNEXE 1 (suite)

	2013 \$	2012 \$
AUTRES PROJETS SUBVENTIONNÉS		
Archivage	-	21 809
Auditorium Dufour	-	50 000
Cellule innovante bovins	11 500	-
Chaire industrielle de l'aluminium	-	16 000
Commission régionale sur les ressources naturelles et du territoire (CRRNT)	1 368 158	662 566
Comité de maximisation des retombées économiques	-	70 315
Corvée collective	24 000	-
Fêtes du 175 ième anniversaire du Saguenay-Lac-St-Jean	70 000	50 000
Fondation communautaire	-	50 000
Fonds de défense de la forêt boréale	-	100 000
Fonds québécois d'initiative sociale	104 089	58 630
Groupe des partenaires de développement forestier	20 000	20 000
48ième finale des Jeux du Québec	50 000	50 000
Mémoire sur les aides fiscales en régions ressources	-	-
Mise en valeur des ressources du milieu forestier (Volet II)	5 841 190	2 490 058
Programme de maintien et d'accessibilité aux terres publiques	-	577 758
Répertoire des sentiers pédestres	-	10 000
Saines habitudes de vie	99 424	39 056
Société de la Vallée de l'aluminium	-	30 000
Table de concertation régionale sur les véhicules hors route	46 658	28 765
Table de l'innovation	-	30 000
Autres (moins de 10 000 \$)	31 936	41 949
	7 666 955	4 396 906
	9 205 996	6 289 962

CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS

SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Dépenses - volet concertation et administration générale

de l'exercice terminé le 31 mars 2013

ANNEXE 2

	2013	2012
	\$	\$
DÉPENSES - VOLET CONCERTATION		
Salaires et charges sociales	408 124	457 306
Allocation du président	12 000	12 346
Déplacements et représentation - personnel	19 613	28 382
Déplacements - instances démocratiques	10 869	9 500
Réunions et concertations - instances démocratiques	8 158	5 941
Honoraires de consultants	3 261	29 189
	462 025	542 664
DÉPENSES - VOLET ADMINISTRATION GÉNÉRALE		
Salaires et charges sociales	153 027	152 395
Assurances	9 024	12 590
Contractuels	389	9 408
Entretien et réparations de la bâtisse	27 543	24 209
Taxes, licences et permis	31 194	31 028
Électricité et chauffage	20 662	18 412
Frais de formation	6 722	15 329
Frais de bureau	38 224	33 023
Honoraires professionnels	8 564	11 430
Publicité et représentation	12 684	14 648
Télécommunications	15 564	15 004
Intérêts et frais bancaires	502	4 354
Intérêts sur la dette à long terme	15 566	20 423
Amortissement des immobilisations corporelles	60 176	62 347
Amortissement des subventions reportées relatives aux immobilisations corporelles	(12 323)	(12 324)
	387 518	412 276

CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Dépenses des projets

de l'exercice terminé le 31 mars 2013

ANNEXE 3

	2013	2012
	\$	\$
DÉPENSES DES PROJETS		
Diversification économique	10 000	63 000
Ententes spécifiques		
Accessibilité culture	30 000	30 000
Approche commune	74 791	306
Association forestière	50 000	75 000
Association touristique régionale SLSJ	125 000	125 000
Condition féminine	48 000	40 000
Conditions de vie, santé et aspirations des jeunes	60 000	60 000
Conseil des arts et lettres	20 000	28 500
Consortium de recherche en exploration minérale	-	50 000
CREPAS	50 000	50 000
Développement de l'agroalimentaire	90 000	90 000
Économie sociale	31 250	31 250
Fonds de recherche agriculture nordique	50 000	-
Immigration	-	70 000
MigrAction	50 000	125 000
Promotion des métiers de l'agriculture	-	25 000
Réseau muséal	-	15 000
T.R.C.A. (Aînés)	-	60 000
	679 041	875 056

CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Dépenses des projets

de l'exercice terminé le 31 mars 2013

ANNEXE 3 (suite)

	2013	2012
	\$	\$
AUTRES PROJETS SUBVENTIONNÉS		
Archivage	-	21 809
Auditorium Dufour	-	50 000
Cellule innovante bovins	11 500	-
Chaire industrielle de l'aluminium	-	16 000
Commission régionale sur les ressources naturelles et du territoire (CRRNT)	1 368 158	662 566
Comité de maximisation des retombées économiques	-	70 315
Corvée collective	24 000	-
Fêtes du 175ième anniversaire du Saguenay-Lac-St-Jean	70 000	50 000
Fondation communautaire	-	50 000
Fonds de défense de la forêt boréale	-	100 000
Fonds québécois d'initiative sociale	74 089	58 630
Groupe des partenaires de développement forestier	20 000	20 000
48ième finale des Jeux du Québec	50 000	50 000
Mise en valeur des ressources du milieu forestier (Volet II)	5 811 190	2 460 058
Programme de maintien et d'accessibilité aux terres publiques	-	537 758
Répertoire des sentiers pédestres	-	10 000
Saines habitudes de vie	99 424	39 056
Société de la Vallée de l'aluminium	-	30 000
Table de concertation régionale sur les véhicules hors route	36 658	18 765
Table de l'innovation	-	30 000
Autres (moins de 10 000 \$)	31 936	41 949
	7 596 955	4 316 906
	8 285 996	5 254 962

CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Suivi des apports reportés

de l'exercice terminé le 31 mars 2013

ANNEXE 4

	Apports reportés au début	Ajustement d'engagements des années antérieures	Aides gouvernementales obtenues	Apports constatés à titre de produits	Apports reportés à la fin
Fonds de développement régional					
Fonctionnement	-	-	850 000	850 000	-
Ententes spécifiques	3 153 532	106 693	1 697 852	623 020	4 335 057
Projets structurants à rayonnement régional (PSRR)	-	95 000	95 236	190 236	-
	3 153 532	201 693	2 643 088	1 663 256	4 335 057
Autres projets subventionnés					
Diversification économique	138 159	-	-	10 000	128 159
Commission régionale sur les ressources naturelles et du territoire (CRRNT)	653 770	-	710 000	1 368 158	(4 388)
Mise en valeur des ressources du milieu forestier (Volet II)	7 942	-	5 842 000	5 841 190	8 752
Programme de ponts et ponceaux	73 813	(73 813)			-
Projet de lutte à la pauvreté	12 975	-	8 995	21 358	612
Fonds québécois d'initiative sociale	-		1 679 209	104 089	1 575 120
Table de concertation régionale sur les véhicules hors route	60 100	-	-	46 658	13 442
Saines habitudes de vie	40 944		126 153	99 424	67 673
Autres	15 934	(3 866)	153 638	51 863	113 843
	1 003 637	(77 679)	8 519 995	7 542 740	1 903 213
	4 157 169	124 014	11 163 083	9 205 996	6 238 270